

Apprentissage : les acteurs du lien social alertent France compétences sur la baisse des niveaux de prise en charge

Les partenaires sociaux de la branche Alisfa ont diffusé le vendredi 28 juillet 2023 un courrier adressé à France compétences pour dénoncer la révision des NPEC prévue pour le 1er septembre 2023, et qui prévoit une baisse allant jusqu'à 10 % pour les parcours en apprentissage d'animateurs ou d'auxiliaires de puériculture. "C'est tout l'écosystème de l'alternance qui est mis en péril", déclare à AEF info Isabelle Duchenne, la présidente de la CPNEF, dans un contexte de pénurie de personnel qui conduit certaines crèches à fermer des places alors que le gouvernement lance un service public de la petite enfance.



Actuellement, 8 908 postes ne sont pas pourvus dans les crèches et 45 % des besoins en recrutement d'auxiliaires de puériculture ne sont pas couverts. Pexels - Photo de Yan Krukov provenant de Pexels

La présidence paritaire de la CPNEF de la branche des acteurs du lien social et familial a rendu public vendredi 28 juillet 2023 le courrier qu'elle a adressé à la direction de la régulation de France compétences à propos de la révision des niveaux de prise en charge des contrats

d'apprentissage. France compétences a publié le 19 juillet 2023 les 20 000 recommandations sur ces coûts-contrats sur lesquels les branches professionnelles disposent d'un mois pour se prononcer, pour une application des nouveaux montants au 1er septembre prochain ([lire sur AEF info](#)).

Dans leur courrier daté du 21 juillet 2023, les partenaires sociaux à faire part de leur "étonnement" concernant les "recommandations émises pour les diplômés de [leur] branche. La baisse moyenne constatée entre le niveau de prise en charge maximum toléré et le niveau actuellement en vigueur est de 6,4 %, soit un niveau supérieur à la moyenne nationale [prévue], alors même que les structures de notre branche, dont l'utilité sociale apparaît chaque jour de plus en plus distinctement, connaissent des difficultés importantes de recrutement impactant la conduite de leur activité."

DES BAISES ALLANT JUSQU'À 10%

La CPNEF souligne que les réductions les plus importantes concernent ses diplômés cœur de métier, tandis que la baisse budgétaire moyenne pondérée par les effectifs est de l'ordre de -5 % pour un maximum de 10 % pour l'ensemble des branches. Ainsi, les réductions sont de 7,1 % pour le BPJEPS animateur, de 8,4 % et 10 % respectivement pour les diplômés d'État d'animateur socio-éducatif ou culturel et de conseiller en économie sociale et familiale.

Le champ couvert par la CPNEF couvre 3 900 structures et comptabilise 1 800 entrées en apprentissage lors de l'année scolaire 2022-2023, le secteur de l'animation étant celui, avec la petite enfance, qui comptabilise le plus grand nombre d'apprentis. "La moitié de ces contrats concernent le CAP d'accompagnement éducatif petite enfance (950) qui baisse de 10 % et qui est le diplôme d'entrée dans la filière. La réduction est également de 10 % pour le diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture (260) et de 5,1 % pour celui d'EJE (169 apprentis)", précise à AEF info Isabelle Duchenne (Elisfa), la présidente de la CPNEF Alisfa.

Actuellement, 8 908 postes ne sont pas pourvus dans les crèches, 45 % des besoins en recrutement d'auxiliaires de puériculture ne sont pas couverts (3 972 postes), 1 550 postes d'éducateurs sont vacants dans un secteur d'activité réglementé et qui impose le recours à des professionnels diplômés. "Ces baisses sont d'autant plus incompréhensibles, alors que le gouvernement vient d'annoncer la création prochaine d'un service public de la petite enfance avec la

création de 200 000 places d'ici à 2030, et que les structures baissent leur capacité d'accueil faute de personnel. C'est tout l'écosystème de l'alternance qui est mis en péril, au moment où les Opco baissent leur soutien à la fonction tutorale, et dans un contexte où cette modalité formative commence à se développer dans nos secteurs d'activité", insiste Isabelle Duchenne.

DOCUMENTS

- [Courrier Alisfa France compétences](#)